

**INTER 87**



**FSU**

**FEDERATION SYNDICALE UNITAIRE  
SECTION VILLE DE LIMOGES**

4, place des Jacobins 87000 Limoges  
Permanence : tous les jours de 9 h à 17 h  
Tel : 05.55.45.63.37. Mail : fsu@limoges.fr

LIMOGES, le 12 novembre 2024

M. Emile Roger LOMBERTIE  
Maire de la Ville de Limoges  
Square Jacques Chirac  
87000 LIMOGES

**OBJET** : Bonus attractivité  
Réf. circulaire CNAF 2024-096 du 05/07/2024

Monsieur le Maire,

**Le 5 mars dernier le gouvernement a annoncé la revalorisation salariale de 100 euros nets pour le personnel travaillant en crèche publique.** Cette subvention financée à 66 % par la branche famille de la sécurité sociale, concerne les salariés des établissements financés par la PSU ; ce qui est le cas pour la Mairie de Limoges.

**Concernant les crèches publiques,** la revalorisation passe concrètement par une augmentation du Rifseep. Cette augmentation doit être soumise au CST et doit faire l'objet d'une délibération en conseil municipal.

Il est essentiel de maintenir les compétences et l'attractivité de ces métiers, afin d'apporter une meilleure reconnaissance professionnelle à nos collègues.

Nous partageons votre préoccupation pour le bien-être au travail de tous les agents de la collectivité et nous vous demandons de bien vouloir aborder ce sujet en CST.

Recevez, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

Karine MERCIER  
Secrétaire  
Syndicat INTER87-FSU